

Une machination judiciaire

Si elle avait existé à l'époque, la Licra aurait eu son mot à dire sur l'affaire Jules Durand, sujet d'une conférence la semaine passée à la Maison du Port, à Fécamp : pourquoi un tel silence sur une affaire extraordinaire que l'on compare souvent à l'affaire Dreyfus qui a eu lieu quelques années auparavant ? Quand on évoque Jules Durand au Havre, on pense au boulevard qui porte ce nom ou à une pièce de Salacrou. Mais pas à l'affaire elle-même. Très peu de gens savent de quoi il s'agit.

John Barzman, historien, Jean-Pierre Castelain, ethnologue, et Marc Hedrich, juge d'instruction, ont apporté un éclairage sur la condamnation à mort, injuste d'un innocent, en 1910. Le premier, en replaçant ce drame dans le contexte portuaire de l'époque ; le deuxième, en traitant la grève im-



John Barzman et Jean-Pierre Castelain font paraître « Un crime social et judiciaire », un ouvrage consacré à l'affaire

pulsée par Jules Durand, secrétaire du syndicat des charbonniers ; le troisième, en racontant le périple judiciaire de l'accusé. « L'affaire Durand se situe au cœur de la ques-

tion sociale, à un moment où le syndicalisme commence à s'étendre à la grande masse des ouvriers peu qualifiés et acquiert une puissance énorme. »

Face aux nouvelles technologies

qui risquent d'éliminer des emplois, les charbonniers du Havre créent un syndicat en juillet 1910. Une grève est lancée le 18 août. Pour son employeur, la Compagnie Générale Transatlantique, Jules Durand devient l'homme à abattre. En septembre, trois ouvriers grévistes tuent un contremaître non-gréviste au cours d'une bagarre. La machine infernale est lancée.

Arrêté sur de faux témoignages, il est condamné à la peine capitale le 25 novembre. Une forte mobilisation de parlementaires, de la Ligue des Droits de l'homme, de Jaurès ou d'Anatole France, d'un comité de soutien, n'empêchera pas le rejet du pourvoi en cassation. Devenu fou, Jules Durand mourra à l'hôpital psychiatrique de Sotteville-lès-Rouen sans avoir su qu'il avait été reconnu innocent.